

Cliquez ici pour voir la [version web](#).



Mesdames et Messieurs, chères et chers concitoyennes et concitoyens,

Le gouvernement travaille à l'heure actuelle sur une réforme profonde du régime des retraites. Beaucoup d'entre vous savent que le sujet m'importe énormément ; il est complexe, sensible, mais déterminant pour notre pays.

Deux principes ont été retenus : la mise en place d'un système universel (donc la fin des régimes spéciaux) ; et d'un système à points (qui permet cette universalité, et ajoute de la transparence et de la prévisibilité).

Pourquoi ces deux principes ?

Depuis 70 ans, notre système de retraite, issu des principes énoncés par le Conseil national de la résistance (CNR), a permis de faire vivre cette solidarité entre actifs et retraités, année après année. La préoccupation première des fondateurs du système, à la sortie de la guerre, était de le mettre en oeuvre le plus rapidement possible ; il fallait que les retraités soient immédiatement couverts, les cotisations perçues, les bénéficiaires enregistrés... La mise en place de régimes dits spéciaux répondait en partie à ce défi et allégeait le système général qui se construisait ; dans une conjoncture de développement et de reconstruction du pays, avec une croissance forte, un taux confortable de quatre actifs par retraité, cela ne créait que peu de déséquilibres ; de plus, les carrières, les situations familiales et personnelles étaient beaucoup plus stables, rectilignes, prévisibles. Aujourd'hui, la tension provoquée par la baisse importante du taux d'actifs change complètement la donne (bientôt nous serons à 1,3 actif pour un retraité). La solidarité a donc besoin d'une assiette la plus large possible pour continuer à s'exercer ; le saucissonnage est non seulement injuste (certains régimes spéciaux n'ont plus d'actifs !), mais il fragilise l'ensemble de l'édifice. Le grand mérite du système à points est qu'il permet de créer une grammaire commune à tous les métiers, à tous les milieux, à tous les itinéraires de vie, à toutes les situations familiales de plus en plus diverses.

A l'heure actuelle, le gouvernement consulte énormément et les citoyens sont invités à réfléchir. Bien entendu, la 7ème circonscription

n'est pas en reste. A l'issue du Facebook Live du 21 octobre dernier, mon équipe et moi-même avons identifié quatre points qui pourraient être approfondis en commun, dans nos pays d'accueil : y a-t-il d'autres systèmes que le système par répartition ? Y a-t-il des systèmes à points dans notre circonscription ? Comparaison des systèmes existants dans les pays de la circonscription; faudrait-il instaurer un système de retraite européen unique ? Comme à notre habitude, toutes les volontés citoyennes seront bienvenues pour phosphorer collectivement sur ces sujets !

Le projet de loi n'est pas encore écrit, son étude par l'Assemblée nationale n'est prévue qu'à l'été prochain. Les négociations sont en cours avec les différents régimes spéciaux, pour que leur disparition soit progressive, ne prenne pas un caractère injustement rétroactif ou confiscatoire, et pour y associer les partenaires sociaux.

Alors que la loi n'est pas encore complètement écrite, et qu'un grand nombre de mesures sont encore en négociation, je vous invite à approfondir notre réflexion commune, à débattre, à proposer, à sortir des simplifications sur l'âge, sur la valeur du point, sur la revalorisation... C'est un peu plus compliqué que deux font quatre, mais les problématiques sont largement accessibles aux citoyens volontaires et concernés.

Cette réforme est l'une des réformes centrales de la mandature : je mettrai toute mon énergie et celle de mon équipe à l'accompagner et afin de permettre à un maximum d'entre vous d'y participer.

Je reste à votre disposition pour échanger.

Bien à vous tous,



Suite à un changement d'opérateur de mailing, nous vous indiquons qu'il est possible que certaines personnes désinscrites reçoivent cette lettre d'information. Nous vous invitons à nous

signaler tout dysfonctionnement, et nous nous excusons pour la gêne occasionnée.

1. **Education et culture**
2. **Europe**
3. **Parlement**
4. **Français établis à l'étranger**
5. **Divers, agenda et presse**

Mes engagements

Education et culture



Les débats citoyens reprennent !

La transition écologique est un enjeu majeur et une préoccupation forte pour les jeunes qui manifestent avec *Fridays for future*. C'est aussi un sujet qui tourne parfois au conflit entre générations et pour lequel je souhaite créer un espace d'échange.

Aussi, j'ai décidé en 2020 d'organiser une nouvelle tournée de débats citoyens sur la transition écologique, préparés en amont par les jeunes des lycées français / lycées-franco-allemands de la 7^è circonscription.

La nouveauté en 2020, c'est que l'équipe de « *Et tout le monde s'en fout* » a accepté d'apporter son appui à ces débats. Je m'en réjouis par avance.

La première rencontre aura lieu au lycée français Anna de Noailles de Bucarest **le 23 janvier 2020**. D'autres débats sont prévus à Düsseldorf, Berlin, Munich, Sarrebruck, Francfort, Varsovie, Prague et Budapest. Je ne manquerai pas de vous tenir informés des dates de ces débats. [Une page dédiée sur mon site internet sera mise à jour régulièrement.](#)

Journée Eurocampus (ZFA / AEFÉ) des 21 et 22 novembre à Paris

Dans le cadre de la semaine des lycées français du monde, les journées Eurocampus ont réuni les 21 et 22 novembre à Paris, tous les acteurs de la ZFA (*Zentralstelle für das Auslandsschulwesen*, le service central allemand pour l'enseignement à l'étranger) et de l'AEFE (Agence pour l'enseignement français à l'étranger).

Dans l'esprit du Traité de l'Elysée, repris dans le Traité d'Aix la Chapelle, ces Eurocampus sont un élément-clé de la coopération entre la France et l'Allemagne en matière d'enseignement à l'étranger. A Zagreb, Dublin, Manille, Shanghai et Taipei, ces Eurocampus coopèrent sur le plan administratif, dans le cadre de projets scolaires et extra-scolaires, disposent d'instances de gouvernance partagés et proposent des calendriers scolaires, des cours de récréation, des installations sportives et des activités scolaires et extra-scolaires communs.

Bravo à tous les protagonistes ! Mission accomplie pour cette première rencontre qui avait pour objectif de dresser un état des lieux et de préparer l'avenir, pour signer en 2020 une nouvelle convention de partenariat, dix ans après le premier accord qui avait dessiné et impulsé un cadre de coopération pour des établissements scolaires français et allemands de par le monde.



PROJET DE LOI DE FINANCES

Budget 2020 : Une subvention en hausse pour l'AEFE

408 millions d'euros ! C'est le nouveau montant de la subvention de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), adopté dans le cadre du projet de loi de finances pour 2020. Il y a deux ans, j'avais annoncé devant l'Assemblée nationale que

les crédits de l'Agence seraient sanctuarisés. Deux ans plus tard, promesse tenue. L'AEFE obtient de surcroît un bonus non négligeable, annoncé par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères cet été, et que j'ai défendu en tant que rapporteur budgétaire des crédits de l'Agence. 25 millions en plus, mais aussi 15 000 nouveaux élèves, pour un total de 365 000 élèves ; 31 établissements homologués en plus. Dans le détail, ces 25 millions d'euros supplémentaire serviront au financement du développement (12 millions d'euros), à la formation des enseignants (5 millions), aux nouvelles homologations (1 million), au numérique (2 millions) et aux projets immobiliers (5 millions). C'est un fait : notre réseau d'enseignement français à l'étranger grandit et nous y mettons les moyens.

Rentrée étudiante à Cluj-Napoca

J'ai été très heureux de participer à la [rentrée étudiante solennelle à Cluj-Napoca](#) en Roumanie, aux côtés de S. E. Michèle Ramis, Ambassadrice de France. Les 1.200 étudiants français qui étudient dans cette ville sont une richesse non-seulement pour la Roumanie, mais aussi pour la France et l'Europe. J'ai également eu le plaisir de participer à l'inauguration des nouveaux locaux de la permanence du consul honoraire Pascal Fesneau.



Europe

Commémoration des 30 ans de la chute du Rideau de Fer : les parlementaires de 17 pays réunis à l'Assemblée

30 ans après la chute du Rideau de fer, où va l'Europe ? Comment dépasser les clivages Est-Ouest ? Les nouvelles générations politiques qui ont remplacé les élites communistes sont-elles pleinement démocratiques ? J'ai placé ces sujets au cœur du débat **en accueillant le 29 novembre à l'Assemblée nationale les parlementaires et ambassadeurs des 16**

pays de ma circonscription. Désireux de faciliter le dialogue en Europe et fidèle à mon engagement citoyen d'organisation régulière de débats, j'ai tenu à ouvrir le Parlement français à nos collègues européens. Les sujets brûlants n'ont pas été évités : coopération diplomatique, adhésion à l'UE, populisme et nationalisme, Etat de droit, migrations Est-Ouest, relations avec la Russie. La société civile et les citoyens étaient également invités. J'ai été honoré de la diversité des partis représentés et de la qualité des interventions de mes collègues étrangers, dont le député européen et ancien ministre Radosław Sikorski (PL), le sénateur et ancien candidat à la présidentielle Marek Hilšer (CZ) et la vice-présidente de l'assemblée serbe Gordana Čomić.

Deux nécessités d'avenir ont émergé, deux lignes de force dans lesquelles je me reconnais : d'abord, le rôle essentiel du courage politique. Il ne s'invente pas, il demande aux décideurs de faire ce qui est juste, même lorsque cela n'apporte pas de gain électoral immédiat. Ensuite, l'éducation de la jeunesse dans un esprit de respect et de tolérance. Il n'est jamais trop tard ni trop tôt pour agir dans ce domaine, et chaque pays évolue à son rythme.

Je remercie la fondation Adenauer pour ce partenariat très fructueux et le président de l'Assemblée Richard Ferrand pour son haut-patronage. La modération des directeurs de centres de nos centres de recherches universitaires français de Berlin (Centre Marc Bloch), Prague (CEFRES) et Varsovie (CCFEF) s'est révélée précieuse et a montré, une fois de plus, la qualité de l'expertise française en Europe centrale.





Avec Dr. Franziska Brantner; Gilhem Zumbaum-Tomasi - Friedrich-Ebert-Gedenkstätte; Dr. Erika Mursa - Directrice de la Française Woche de Heidelberg; Jakob Rauschert - JEF Heidelberg und Mannheim.

Débat Junge Europäer à Heidelberg

La coopération franco-allemande et le rôle qu'elle doit jouer dans l'intensification de l'intégration européenne reste une priorité de mon mandat. Aussi ai-je été très heureux de répondre à l'invitation des Junge Europäer – JEF, à débattre, dans le cadre de la «Französische Woche» à Heidelberg avec ma collègue allemande à l'Assemblée parlementaire franco-allemande, Dr. Franziska Brantner (porte parole des Grünen, les Verts allemands, sur les affaires européennes).

La Macédoine du Nord et l'Albanie ont vocation à intégrer l'UE

Le report de l'ouverture des négociations d'adhésion de l'Albanie et de la Macédoine du Nord a pu être mal interprété. J'explique [ma position ici](#), et rappelle que la France utilise d'ores et déjà les délais supplémentaires pour améliorer la procédure d'adhésion dans un sens plus incitatif et plus transparent.

Je vous propose également de [retrouver ici mon analyse](#) sur le résultat des élections législatives qui ont eu lieu le 13 octobre en Pologne.

Français établis à l'étranger

Moratoire sur la fiscalité des Français établis à l'étranger

Avec le soutien du gouvernement et des députés représentant les Français établis à l'étranger, l'Assemblée nationale a adopté le 16 octobre dernier, dans le cadre du projet de loi de finances pour 2020, deux dispositions relatives à l'impôt sur le revenu des non-résidents que j'avais proposées dans un amendement contre lequel la commission des finances voulait s'opposer.

Par le vote de mon amendement, nous avons obtenu un moratoire d'un an sur la suppression du caractère libérateur de la retenue à la source spécifique, applicable aux salaires et pensions de source française versés aux non-résidents ainsi qu'une étude d'impact permettant de s'assurer que les contribuables concernés ne soient pas pénalisés par l'évolution des règles et afin de corriger les éventuels biais lors de l'exercice budgétaire 2021.

L'abandon de ce caractère libérateur constitue un changement profond du système fiscal. Il avait été envisagé l'an dernier de décaler son entrée en vigueur d'un an, mais cela n'était pas suffisant pour avoir une vision complète de tous les effets de bord, en particulier pour les situations transfrontalières, ou pour certains pays hors Union européenne

L'AFE souffle ses 70 bougies

Le 28 septembre 1998, le président Jacques Chirac déclarait aux conseillers consulaires : « vous écouter, c'est prendre en quelque sorte le pouls du monde ». Début octobre, nous fêtons, à l'occasion de la session plénière de l'Assemblée des Français de l'étranger (AFE) les 70 ans de cette institution. [L'AFE met à votre disposition un podcast pour vous présenter ces 70 ans d'histoire.](#)

Cette session plénière historique fut l'occasion pour moi d'évoquer devant la Commission des affaires sociales de l'AFE un sujet sensible : les divorces binationaux.

A travers la présentation d'initiatives de médiation dans les cas de divorces de ressortissants de pays différents, j'ai pu apporter précisions et réponses aux questions de nos élus représentant les Français établis à l'étranger. Souvent contacté par mes concitoyens sur ce thème, j'ai interpellé il y a quelques mois, [le gouvernement en hémicycle à ce sujet](#).

Loi engagement et proximité : les conseillers consulaires davantage reconnus

Dès l'ouverture des discussions autour du projet de loi sur les engagements et la proximité des élus, j'ai été alerté par l'absence de mention des conseillers consulaires dans le texte en débat et surtout par la méconnaissance totale du rôle assumé par les conseillers consulaire parmi les membres de la représentation nationale. Avec d'autres collègues, députés des Français établis à l'étranger, nous avons immédiatement réagi et avec le soutien du gouvernement, nous avons investi cette question, ignorée par le Sénat !

[Grâce aux amendements votés en commission des Lois](#), les conseillers consulaires seront désormais concernés par la charte de l'élu local, ils présideront le conseil consulaire en lieu et place du consul et porteront un nouveau nom qui permettra de mieux comprendre leur mission : élus Locaux des Français à l'étranger. En séance publique, j'ai porté des propositions visant à permettre aux élus consulaires un véritable accès à la formation.

STAFE : les projets publiés

Les projets associatifs pouvant profiter de soutiens financiers dans le cadre du Soutien au tissu associatif des Français à l'étranger (STAFE) ont été publiés. Je félicite tous les projets sélectionnés. En transformant la réserve parlementaire en fonds de soutien aux associations, nous avons gagné en transparence et renforcé les initiatives des Français à l'étranger !

Certificats de vie - retour sur mon action

Depuis plusieurs mois, j'ai engagé un dialogue avec le gouvernement, et avec les administrations compétentes, pour apporter enfin des clarifications aux Français en ce qui concerne les certificats d'existence. Ces certificats sont à la source de très nombreux déboires administratifs qui s'imposent aux

citoyens, alors que ceux-ci doivent pouvoir faire ses démarches avec sérénité. [J'ai détaillé l'ensemble de mon action sur mon site.](#)

Démocratie directe : posez vos questions au gouvernement !

Les Français ont manifesté leur souhait de se rapprocher de leurs institutions et d'interpeller le gouvernement. C'est ce que nous faisons depuis le début du mandat en vous incitant à nous transmettre vos questions afin que nous puissions les poser sous forme écrite au gouvernement.

Pour retrouver mes questions écrites, [rendez-vous sur la page dédiée de mon site](#). Je vous encourage à continuer à contribuer au débat public en nous envoyant toutes vos questions à contact@fredericpetit.eu.

Parlement

Projet de Loi de Finances pour 2020 Retour sur mon travail de rapporteur

Le 19 novembre, l'Assemblée nationale a enfin adopté le projet de loi de finances 2020 dans son intégralité. L'aboutissement d'un long travail qui a, en réalité, débuté dès le mois de mai dernier. En tant que rapporteur budgétaire pour les crédits de notre diplomatie culturelle et d'influence pour la troisième année consécutive, mon action et mon travail pour ce projet de loi m'a amené à de nombreuses auditions, interventions en commission, en séance, et même à des déplacements, en Iraq notamment. [Vous avez pu suivre tout ce travail sur mon site, et je vous invite à revenir sur ce qui a été fait cette année.](#)



Passage à la représentation permanente de la France auprès des Nations Unies, avec la délégation de la Commission des affaires

étrangères de l'Assemblée.

Déplacement aux Nations Unies : le multilatéralisme perdure

A l'occasion de l'Assemblée générale des Nations Unies, je faisais partie de la délégation de la commission des Affaires étrangères qui s'est rendue à New-York du 6 au 9 novembre 2019. Ce déplacement exceptionnel m'a amené à échanger et intervenir devant le Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, mais aussi devant la direction des Nations Unies pour les femmes, du Secrétariat général de l'ONU pour le développement. Nous sommes également allés à la rencontre des représentations permanentes de l'Union européenne, de la Chine, de la Suisse. En tant que député des Français établis à l'étranger et rapporteur permanent sur le budget de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'étranger (AEFE), j'ai profité de ce déplacement pour témoigner de l'investissement des parents d'élèves français et francophones dans le dispositif FLAM.

Réforme de l'audiovisuel public : j'intègre le groupe de travail

La procédure budgétaire terminée, vient le temps de nouvelles réformes. L'une d'entre elle revêt une importance capitale, celle de l'audiovisuel public. La commission des affaires étrangères m'a proposé de rejoindre le groupe de travail formé pour faire émerger des propositions qui viseront à améliorer et compléter le projet de loi qui nous sera soumis. J'ai pleinement pris part aux travaux du groupe, en rappelant l'importance de la mise en œuvre d'un véritable audiovisuel extérieur public, diffusé, diffusable, et accessible partout et par tous. Vous pouvez retrouver les contributions sur mon site.



Vidéo-conférence pour la réunion de lancement du groupe de travail

"Dérèglements climatiques et

conflits" : des citoyens associés à la mission d'information

Pour la première fois, un parlementaire associe les citoyens à la rédaction d'un rapport et je suis fier d'être à l'initiative de cette démarche participative originale. Toujours soucieux de favoriser le débat et l'implication citoyenne, j'ai mis en place un groupe d'une douzaine de citoyens engagés. Ils viennent de toute la circonscription, se réunissent en video-conférences et contribuent à l'élaboration du rapport sur la mission d'information "Dérèglements climatiques et conflits" que je co-rédige à la demande de la commission des Affaires étrangères. Ensemble, nous préparons un rapport qui permettra de mieux comprendre les impacts géopolitiques que peuvent provoquer les changements climatiques. Ce rapport sera présenté à la commission et rendu public au premier trimestre 2020. Plus d'informations [sur mon site](#) !

Divers, agenda et presse



Agenda : Suivez votre député, son programme, et ses déplacements

Depuis 2017 [vous pouvez connaître tous les déplacements](#), passés et futurs de votre député.

Chaque semaine, il vous est aussi possible de [découvrir l'agenda à court terme](#).

Enfin, [l'agenda général](#) est toujours disponible en ligne !



Presse : Tous les articles sur votre député et ses communiqués de presse disponibles.

Lisible à tout instant, [la revue de presse](#)

[vous donne accès à tous les articles sur Frédéric Petit.](#)

Les [communiqués de presse](#) sont également [en ligne](#), et une adresse dédiée à la presse est désormais ouverte : presse@frederic-petit.eu



Mentions légales:

Frédéric PETIT

Assemblée Nationale, 101, rue de l'université

75007 Paris

Se désabonner